

Lancement public de la base de données sur les Aides à la Création des organismes de gestion collective français

Paris, le 19 septembre 2017

Lien

www.aidescreation.org

Tags

Copie privée/Aides à la création

Comme prévu par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création et codifiée à l'article L.326-2 du Code de la propriété intellectuelle, les organismes de gestion collective mettent aujourd’hui à la disposition du public **une base de données électronique unique qui recense, avec le nom de leurs bénéficiaires, le montant et l'utilisation des sommes qu'elles ont affectées, en vertu de la loi, à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des auteurs et des artistes.**

Cette base, dont les données sont enregistrées dans un format ouvert et librement réutilisable, est accessible gratuitement à compter de ce jour sur le site www.aidescreation.org. Elle sera mise à jour régulièrement.

Elle recense toutes les actions culturelles soutenues en 2016 par dix-sept organismes de gestion collectives d'auteurs, d'artistes interprètes, de producteurs et d'éditeurs (ADAGP, ADAMI, ANGOA, ARP, CFC, PROCIREP, SACD, SACEM, SAIF, SAJE, SCAM, SCPP, SCELF, SEAM, SOFIA, SPEDIDAM, SPPF).

Les sommes correspondantes sont notamment issues des 25% du montant des rémunérations perçues au titre de la copie privée et de la part non répartissable de droits tels que la rémunération équitable pour la communication au public des phonogrammes du commerce, que la loi oblige depuis 1985 à affecter à de telles actions.



ANGOA



Centre Français
d'exploitation
du droit de Copie

PROCIREP

Société des Producteurs
de Cinéma et de Télévision

sacem

Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique

SACD

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

SAJE

SOCIÉTÉ DES
AUTEURS DE JEUX

Scam*



SCELF,



sofia

SPEDIDAM

LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRETES

SPPF

les labels indépendants

CONTACTS PRESSE :

ADAGP:

Marie PAYET
Marie.payet@adagp.fr
01 73 79 56 41

ADAMI :

Carine DESCHENES
cdeschenes@adami.fr
01 44 63 10 13

L'ARP :

Marc LEGRAND
mlegrand@larp.fr
01 53 42 40 01

CFC :

Anouk MARIENNEAU
a.marienneau@cfcopies.com
01 44 07 47 70

PROCIREP – ANGOA :

Idzard VAN DER PUYL
ivdp@procirep.fr
01 53 83 91 91

SACEM:

Mathilde GASCHET
Service.de.presse@sacem.fr
01 47 15 45 92

SACD:

Agnès MAZET
agnes.mazet@sacd.fr
01 40 23 45 11

SAIF:

Sara GIULIATTINI
sgigliattini@saif.fr
01 44 61 07 82

SAJE:

Véronique DROUAULT
info@la-saje.org
01 40 39 10 20

SCAM:

Astrid LOCKHART
astrid.lockhart@scam.fr
06 73 84 98 27

SCPP:

Anouchka ROGGE MAN
anouchka.roggeman@scpp.fr
01 41 43 03 07

SCELF:

Elise GRIFFON
e.griffon@sclf.fr
01 53 34 97 13

SEAM:

Philipine GIRARD-LEDUC
seamfrance@free.fr
01 42 96 76 46

SOFIA:

Florence-Marie PIRIOU
fpiriou@la-sofia.org
01 44 07 06 66

SPEDIDAM :

Antoine NOWAK
antoine.nowak@spedidam.fr
01 44 18 58 84

SPPF :

Valérie THIEULENT
valerie.thieulent@sppf.com
01 53 77 66 55